

1^{er} Canicross d'Orgon

5 et 6 Décembre 2015





INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS:

Canicross13

VASSEUR Jean-François Tél: 06.63.61.46.53 Lotissement KOLOMB – 15 Chemin de la CARRAIRE 13015 MARSEILLE Mail: canicross13@neuf.fr

REGLEMENT:

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : canicross13

LIMITE D'INSCRIPTION:

Date limite: le 29 NOVEMBRE 2015

Départ du camping de la vallée heureuse.

Hébergement possible au camping de la vallée heureuse.

Samedi soir: Possibilité de repas en commun (sur réservation avant le 29/11 directement auprès du camping de la vallée heureuse, places limitées à 50 personnes).

Dimanche matin: Possibilité de petit déjeuner au camping (sur réservation avant le 29/11)

Dimanche midi: Possibilité de réserver des pizzas au camping (sur commande le samedi au plus tard).

Adresse: Camping de la Vallée Heureuse, impasse Lavau 13660 Orgon.

Attention: Classement effectué avec le meilleur temps des 2 journées (si participation sur le week-end)



Canicross13 organise le 1° canicross d'Orgon.

Courses inscrites aux chiens d'or

Programme samedi:

14h00: départ Canivtt 15H15: départ canicross

Programme dimanche:

8 h 00 : Remise des dossards et contrôle vétérinaire jusqu'à 9 h 00

9 h 00 : Départ CaniVTT (toutes les minutes) 6,7 km 9 h 45: Briefing concurrents canicross (sans le chien) 10 h 00 : Départ groupé du canicross 6,7 km

10 h 10 : Départ groupé de la canimarche 6,7 km 11 h 30 : démonstration de chiens de sauvetage à l'eau

12h 00: Pause repas

13 h 20 : Départ groupé du Canicross Enfant 1 (1km) 13 h 45 : Départ groupé du Canicross Enfants 2 (2km)

14 h 00 : Départ du Canibaby

14 h 15 : Canicross en relais (équipe de 3 X 1 km) Au bénéfice du téléthon

15 h 00 : Remise des prix

Parking

LES REGLES ESSENTIELLES A RESPECTER:

- le chien doit toujours être attaché
- pas de collier étrangleur
- le chien doit toujours être devant le coureur
- il est interdit de tirer ou de frapper le chien
- Le règlement de la FSLC (Fédération des Sports et Loisirs Canins) sera appliqué.
- En Canivtt, port des gants et du casque obligatoire.
- Ne pas oublier de ramasser les oublis de vos toutous.













BULLETIN D'INSCRIPTION (1 bulletin d'inscription obligatoire pour chaque course)

INFOS DIVERSES:

• La course se déroule dans le Parc Régional des Alpilles et à ce titre, canicross13 s'est engagé à respecter la charte du PNR.

Nous devons donc être exemplaire et participer au maintien de cet écrin dans son état originel.

L'ensemble des balisages utilisés sont bio dégradable, des poubelles de recyclages sont à votre disposition dans le camping.

Dans la mesure du possible nous vous incitons au co-voiturage.

LE COUREUR

Nom :
Prénom :
Date de nais. :
Sexe :
Adresse :
Tél :
Mail :
N° licence FSLC :
Club :
Autre licence canicross (joindre copie). Licence journée possible ave un certificat médical de – 1 an obligatoire pour les non licenciés

Les inscriptions du relais seront reversées à l'AFM Téléthon

LE CHIEN . Nom :
Race :
Année de naissance :
Sexe :
N° tatouage :
N° puce :
Joindre une copie du carnet de vaccination.
Les chiens doivent être âgés d'au moins 12 mois
en canicross et 18 mois en canivtt

Cochez le jour et le type de course choisie dans le tableau ci-dessous. 1 bulletin par coureur/chien et par course. Les tarifs samedi/dimanche sont valable uniquement si les courses se font avec les mêmes chiens en canicross et canivtt

		Licenciés FSLC				Non Licenciés								
Epreuve	Distance	Samedi		Dimanche		Samedi et Dimanche		Samedi		Dimanche		Samedi et Dimanche		Année naissance
Canicross adulte	6,7 km	10€		10€		15€		12€		12€		20€		avant 1996
CaniVTT Adultes	6,7 km	10€		10€		15€		12€		12€		20€		avant 1996
Canicross junior	6,7 km	10€		10€		15€		12€		12€		20€		1997/2000
Canicross enfant 1	1 km			6€						8€				2005/2008
Canicross enfant 2	2 km			6 €						8€				2001/2004
Canimarche	6,7 km			5€						5€				
Canivtt junior	6,7 km	10€		10€		15€		12€		12€		20€		1997/2000
Cani-Baby	0,2 km													2009 et après
Relais (Dimanche)	3X1 km			10 € mini						10 € mini				

Gratuit Inscription sur place

Inscription possible sur place

CESSION DU DROIT A L'IMAGE:

Par la signature du présent formulaire, chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audio-visuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous les supports, y compris promotionnels et/ou publicitaires. pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour des prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés FSLC bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

Date:	Signature du concurrent :	/d'un narant	ou roprácontant lágal	nour loc minourch
Date.	Signature du Concurrent .	tu un barent.	OU LEDI ESEIII AIII TERAI	. Dour les inflieursi